

Montréal, le 30 août 2011

Par dépôt électronique (SDE)

Me Éric Fraser
Affaires juridiques
Hydro-Québec Distribution
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me F. Jean Morel
Directeur, Affaires juridiques
Hydro-Québec TransÉnergie
75, boul. René-Lévesque Ouest – 4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Me Dominique Neuman
S.É.-AQLPA
1535, rue Sherbrooke Ouest
Rez-de-chaussée, local Kwavnick
Montréal (Québec) H3G 1L7

**Objet Demande relative aux modifications de méthodes comptables découlant du passage aux normes internationales d'information financière (« IFRS »)
Dossier de la Régie : R-3768-2011**

Chers confrères,

Le 29 août 2011, la Régie a reçu une *Demande de reconnaissance du statut d'expert-conseil* de Monsieur Jacques Fortin et une *Demande de reconnaissance du statut de témoin expert* de Monsieur Jean S. Picard qui doivent agir pour l'intervenante SÉ/AQLPA.

Conséquemment, la Régie demande à la demanderesse de lui indiquer si elle entend contester la reconnaissance de ces experts et, le cas échéant, de lui transmettre les motifs au soutien de cette contestation, d'ici **12h, le 2 septembre 2011**.

L'intervenante S.É.-AQLPA pourra répliquer à la demanderesse, le cas échéant, d'ici **12h, le 7 septembre 2011**.

Veuillez agréer, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/as